

depuis ?—Des prélatres qui ont produit les mêmes inégalités que l'on voulait éviter en 1875.

A cette preuve de la tradition, et de mes souvenirs qui sont absolument vivants et dont personne ne peut justement contester l'exactitude, j'ajouterai quelques écrits qui confirmeront tout cela.

Le 24 janvier 1875, Mgr Taschereau répond à une lettre de Mgr Langevin, évêque de Rimouski, que le Chapitre de Québec sera probablement érigé le 19 mars suivant. Le 15 mars de la même année, quatre jours avant la fête, l'anniversaire de la consécration épiscopale de l'archevêque, la date solennelle où le chapitre va ressusciter, après avoir dormi dans la tombe durant quatre-vingt ans et plus, le même Mgr Taschereau écrit au même Mgr Langevin que le costume des chanoines sera le surplis, avec la mozette épiscopale, mais noire et *en laine*, soutane ayant *collet et manchettes en velours noir* sans lizeré ni ornements, aux boutons.

“ Pour l'office, tierce une fois par mois et la messe un dimanche ou fête.” Rien de bien onéreux ni de bien décoratif ! Le 19 mars 1875 arriva et, à la grande surprise des membres du clergé, il n'y eut pas plus de Chapitre que sur la main.

Le 29 mars suivant, Mgr Langevin écrit à Mgr Taschereau : “ J'ai parfaitement compris les raisons qu'a Votre Grandeur de différer la résurrection de son chapitre.”

En attendant, il faut rappeler que le diocèse d'Hali-fax eut un chapitre en 1856. Il vient de s'éteindre tout à fait par la mort du dernier chanoine. St-Hya-cinthe a le sien depuis le 26 juillet 1877, Rimouski le 8 décembre suivant, Trois-Rivières 1884, Ottawa 1889 et Joliette 1907. Les chanoines de ces différents chapitres ne sont pas tenus de faire l'office public quotidien. Quant au costume de chœur, aux insignes, ils sont les mêmes, je crois, qu'à Montréal ; soutane noire avec boutons et boutonnières, parements des manches